



FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

Présentation
Calendrier des sessions
Contacts

2020



Voilà déjà 10 ans que le Réseau Santé Qualité Risques propose des formations qui nous semblent **indispensables et nécessaires** pour aider les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux à améliorer leurs pratiques.

Le choix des thématiques de formation découle de **notre connaissance des difficultés rencontrées par les professionnels** dans leurs structures, **et des leviers indispensables pour passer outre et gagner en qualité et en sécurité des soins**. Elles cherchent à apporter des outils et des réponses concrètes aux stagiaires afin qu'ils puissent à leur tour devenir acteurs de la qualité et de la sécurité de soins dans leur service et/ou leur établissement.

Fort de la confiance de ses adhérents et de l'ARS, le RSQR propose des formations répondant à tous les besoins et tous les publics - sanitaire, médico-social, formations réservées aux adhérents, formations ouvertes à tous et formations répondant à nos missions de structure régionale d'appui (SRA), en format classique ou en simulation, en intra, en inter.

Les accompagnements complètent cette offre avec l'objectif d'être en 2020 **votre partenaire de qualité**.



Sommaire :

Les formations	p. 4
Modalités d'organisation	p. 4
⇒ Intra / inter / accessibilité Personnes en situation de handicap	
Nos formations	p. 5
Calendrier des sessions inter «classiques»	p. 6
Calendrier des sessions inter «pack adhésion 2020»	p. 7
Calendrier des sessions inter «SRA»	p. 8
Tarifs	p. 9
Bilan de satisfaction 2019	p. 9
Conditions Générales de ventes	p. 10
Les accompagnements	p. 10
Le RSQR en bref :	p. 11
Présentation, activités	p. 11
Les missions de la structure régionale d'appui	p. 12
Qui contacter ?	p. 12

Les formations sont proposées en intra établissement ou en inter-établissements, avec des grilles tarifaires différenciées pour les établissements adhérents ou non-adhérents.

Les formations en intra

Votre établissement souhaite former des groupes de professionnels (jusqu'à 12 personnes) ? Le Réseau Santé Qualité Risques se déplace jusqu'à vous pour animer des sessions de groupe dans votre structure, à une date qui vous convient.

Prérequis : Mettre à disposition une salle de formation équipée à minima d'un vidéoprojecteur et d'une capacité suffisante pour le nombre de stagiaires à former.

Les dates d'interventions sont définies, après étude de vos besoins, en fonction de votre calendrier et des disponibilités des intervenants

Les formations inter établissements

Vous souhaitez former un, deux ou trois professionnels ? Les sessions inter établissements permettent de former les professionnels de plusieurs établissements lors d'une même session.

Des sessions de formation inter vous sont proposées dans 3 cadres différents :

1. **Sessions inter « classiques »** : formations payantes, ouvertes à tous les établissements avec un barème différencié adhérent / non-adhérent => voir p. 5.
2. **Sessions inter gratuites « pack adhésion 2019 »** : formations **réservées aux adhérents et comprises dans l'adhésion 2020** (sous conditions et en fonction du choix de l'établissement dispositif : d'appui OU formation) => voir p. 6.
3. **Sessions inter gratuites « SRA »** : formations proposées dans le cadre des missions de structure régionale d'appui du RSQR, financées par l'ARS HdF et ouvertes à tous les établissements de la région Hauts-de-France => voir p. 7.

Plus d'informations et calendrier des sessions : p. 5 à 7.

Modalités d'inscription : L'inscription est possible jusqu'au dernier moment sous réserve de place disponible. L'accord préalable du service formation du professionnel salarié est indispensable.

Accessibilité au public en situation de Handicap

Un stagiaire se trouve en situation de handicap ? Contactez-nous en amont de l'inscription afin de définir ensemble les modalités d'accueil et les aménagements nécessaires le cas échéant, en fonction du handicap concerné.

formation@rsqr-hdf.com

Promotion de la culture sécurité et appui à l'analyse des événements indésirables associés aux soins	Public	Options proposées
Culture Qualité et sécurité des soins	Sanitaire	Inter SRA*
Les outils de l'analyse des causes : ALARM, RMM, CREx, accréditation des spécialités à risques	Sanitaire	Inter SRA*
Prévention de l'iatrogénèse médicamenteuse et sécurisation de la prise en charge thérapeutique du patient : la démarche, les outils	Sanitaire	DPC
Démarche de gestion des risques en établissement médico-social	Médico-social	
Les risques en établissement de santé : les connaître, les déclarer, les prévenir, pour améliorer la sécurité du patient	Sanitaire	
Management par la qualité en établissements sanitaires et médico-sociaux		
Formation à l'audit	Sanitaire Médico-social	Pack adhésion 2020
Se préparer à la Certification V2020 (2 ^e semestre)	Sanitaire	
Certification HAS : rôle et missions des pilotes de processus	Sanitaire	
Déployer la méthode du patient traceur pour l'amélioration des parcours des patients	Sanitaire	
La méthode du patient traceur : de l'évaluation croisée (inter établissements) à la réalisation de patient traceur en filière	Sanitaire	Pack adhésion 2020
Indicateurs et tableaux de bord	Sanitaire Médico-social	
La conduite de projet	Sanitaire	
Sécuriser les soins en imagerie médicale	Sanitaire	
Développement des pratiques, Parcours de santé, Pertinence		
Pertinence des soins	Sanitaire	Inter SRA
Politique et organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles	Sanitaire	
Identification du patient et identitovigilance	Sanitaire	
Prévention des risques médicamenteux chez les personnes âgées : la démarche, les outils	Sanitaire Médico-social	DPC
Sécuriser la prise en charge médicamenteuse en structure d'hébergement pour personnes âgées et / ou handicapées	Médico-social	
Projet personnalisé		
Prises en charge particulières des patients appartenant à une population spécifique		
La dénutrition : enjeux et coordination des acteurs pour la dépister, la prévenir, la traiter.	Sanitaire	
Approfondissement des transmissions ciblées	Sanitaire Médico-social	En intra uniquement
Travailler la nuit en EHPAD	Médico-social	
Droits et place des usagers		
Les outils de déploiement de la Bienveillance	Médico-social Sanitaire	
Annonce au patient d'un dommage associé aux soins	Sanitaire	

Retrouvez les programmes de chacune de ces formations et programmes de DPC sur : www.rsqr-hdf.com

1. Prochaines sessions inter « Classiques »

Ces sessions de formations inter, payantes, sont ouvertes à tous les établissements avec un barème différencié adhérent / non-adhérent.

Titre de la formation	Durée	Tarif adhérent / stagiaire	Date des sessions
Promotion de la culture sécurité et appui à l'analyse des événements indésirables associés aux soins			
Prévention de l'iatrogénèse médicamenteuse et sécurisation de la prise en charge thérapeutique du patient	1 jour	395€	▶ 6 octobre 2020 (Amiens)
Développement des pratiques en parcours de santé, pertinence			
La dénutrition : enjeux et coordination des acteurs pour la dépister, la prévenir, la traiter	2 jours	790€	▶ 5 et 6 nov. 2020 (Armentières)
Sécuriser la prise en charge médicamenteuse en structure d'hébergement pour personnes âgées et ou handicapées	1 jour	395€	▶ 13 octobre 2020 (Armentières) ▶ 19 novembre 2020 (Armentières)
Prévention des risques médicamenteuse chez les personnes âgées	1 jour	395€	▶ 20 novembre 2020 (Armentières)
Travailler la nuit en EHPAD	1 jour	395€	▶ 17 novembre 2020 (Armentières)
Sécuriser les soins en Imagerie médicale	1 jour	395€	▶ 28 septembre 2020 (Armentières)
Droits et place des usagers			
Les outils de déploiement de la bientraitance	1 jour	395€	▶ 3 novembre 2020 (Amiens)

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction des demandes (programmation de nouvelles sessions).

Vous souhaitez inscrire des professionnels sur une thématique pour laquelle nous n'avons pas programmé de session inter : contactez-nous afin que nous étudions la possibilité d'en programmer une, répondant à vos besoins.

Renseignements, inscriptions, demandes de devis :

Blandine PLANCO, chargée de mission Formation DPC
Tél. : 03 28 55 90 81 / bplancq@rsqr-hdf.com



2. Prochaines sessions inter « Pack Adhésion 2020 »

Sessions de formations inter gratuites réservées aux adhérents et comprises dans l'adhésion 2020. Elles concernent uniquement deux thématiques « Patient traceur » OU « Audit qualité ».

Rappel des conditions pour y inscrire des professionnels :

- Le Réseau vous propose, dans le cadre de l'adhésion 2020, une prestation gratuite AU CHOIX :
de formation (Patient traceur ou audit qualité) OU de déploiement de démarches et outils qualité inter-établissement au sein des groupements d'établissements.

Ces formations « pack adhésion » sont donc accessibles aux établissements

- Qui font le choix de l'option « formation audit qualité » ou « formation patient traceur » lors de la consultation des adhérents qui a lieu début 2020
- Et dans la limite de 2 professionnels par établissement adhérent.

Les établissements concernés en seront directement informés (services qualité et services formation).

Attention, dates mises à jour en juin 2020 suite au COVID-19

Titre de la formation	Durée	Tarif	Date des sessions	
Accompagnement des établissements sanitaires et médico-sociaux dans le management par la qualité				
La méthode du patient	1 jour	Gratuit	Armentières 13 octobre 24 novembre 10 décembre	Amiens 12 octobre 26 novembre 11 décembre
L'audit qualité interne	1 jour	Gratuit	Armentières 1 ^{er} décembre	Amiens 13 novembre

A noter : la gratuité ne concerne que les sessions inter prévues dans le cadre de ces 2 thématiques. L'organisation d'intra sur cette thématique reste possible dans le cadre du barème classique de prestations de formation.

Renseignements, inscriptions, demandes de devis :

Blandine PLANCO, chargée de mission Formation DPC
Tél. : 03 28 55 90 81 / bplancq@rsqr-hdf.com

3. Prochaines sessions inter « SRA 2020 »

Ces sessions de formations inter proposées dans le cadre des missions de structure régionale d'appui (SRA) du RSQR (voir page 14) sont gratuites et ouvertes à tous les établissements de la région Hauts-de-France sans condition d'adhésion.

Attention, dates mises à jour en juin 2020 suite au COVID-19

Titre de la formation	Durée	Tarif	Date des sessions
Promotion de la culture sécurité et appui à l'analyse des événements indésirables associés aux soins			
▶ Culture Qualité et sécurité des soins	1 jour	Gratuit	▶ 15 octobre 2020 (Cambrai)
▶ Démarche de gestion des risques en établissements et services médico-sociaux	1 jour	Gratuit	▶ 10 mars 2020 (Arras) COMPLET ▶ 17 septembre 2020 (Armentières) ▶ 09 octobre 2020 (Saint-Quentin) ▶ 17 décembre 2020 (Amiens)
▶ Les Outils de l'analyse des causes : méthode ALARM, RMM, CREx, Accréditation des spécialités à risque	1 jour	Gratuit	▶ 5 oct. 2020 (Lille - Présage) COMPLET ▶ 10 nov. 2020 (Amiens – Simusanté) ▶ 20 novembre 2020 (Saint-Quentin)
Développement des pratiques en parcours de santé, pertinence			
▶ La pertinence des soins	1 jour	Gratuit	▶ 12 octobre 2020 (Arras) ▶ 16 novembre 2020 (Lille) COMPLET ▶ 7 décembre 2020 (Arras) COMPLET ▶ 14 décembre 2020 (Lille)

A noter : la gratuité ne concerne que les sessions inter prévues dans le cadre de ces 4 thématiques et sera limitée à 2 participants par établissement et par thématique :

Ex : l'Hôpital de la Ville de X peut inscrire :

- 2 professionnels à la formation *pertinence des soins*,
- 2 professionnels à la formation sur la *culture qualité*,
- 2 professionnels à la formation sur *les outils de l'analyse des causes*,
- 2 professionnels à la formation sur *la démarche de gestion des risques en établissement médico-social*,

Il en va de même pour chaque établissement d'un groupement d'établissements.

L'organisation d'intra sur ces thématiques reste possible dans le cadre du barème classique de prestations de formation.

Renseignements, inscriptions :

Blandine PLANCO, chargée de mission Formation DPC
Tél. : 03 28 55 90 81 / bplancq@rsqr-hdf.com

Tarifs

Type de Formations	Tarif adhérent	Tarif non-adhérent
Formation intra établissement <i>A la demande</i>	1250 € /jour/groupe	1850 € /jour/groupe
Formation inter établissements classique	395 € /jour/stagiaire	495 € /jour/stagiaire
Formation inter « Pack Adhésion » sur la thématique « Patient Traceur » OU « Audit » (dans la limite de 2 professionnels par établissement adhérent) voir page 7	Inclus dans l'adhésion annuelle	Non accessible
Formation inter SRA (dans la limite de 2 professionnels / établissement et dans la limite des places disponibles)	Financée par l'ARS HdF	Financée par l'ARS HdF
Inscription au Développement professionnel continu (DPC)	Inclus	Inclus

Bilan de la satisfaction de la formation en 2019

En 2019, RSQR a proposé 80 sessions de formation et formé 882 stagiaires.

Satisfaction générale

99% des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de la formation suivie.

14 thématiques de formation sur les 19, obtiennent 100% de satisfaction générale.

En détail

100% des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits concernant : La qualité des échanges

99% des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits concernant : La qualité des interventions, Le contenu de la formation, l'organisation matérielle

98 % des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits concernant : le déroulement de la session, la qualité des supports, la réponse à leurs attentes.

96% des stagiaires se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits concernant : l'organisation matérielle

Conditions générales de vente

Identification des objectifs de la prestation

Le recueil des besoins a lieu en amont de la formation, afin de préciser les attentes et objectifs de la formation en adéquation avec les besoins des apprenants bénéficiaires de la formation.

Dans le cadre d'un intra, l'établissement commanditaire de la formation devra transmettre **au minimum 15 jours avant** le début de la formation **la liste des participants, leurs fonctions et leurs coordonnées mail** et s'engage à s'assurer de leur présence aux dates et heures détaillées dans la convention et la convocation. Dans le cadre des inter comme des intra, **en cas de changement de participant de dernière minute**, à l'initiative du commanditaire, celui-ci **devra s'assurer que les objectifs de la formation définis en amont, correspondent aux besoins du nouveau stagiaire.**

Coût de la formation

Le barème des prestations qui incluent la formation, est défini et révisé annuellement par le Conseil d'Administration. Les établissements adhérents bénéficient automatiquement du tarif adhérent préférentiel, en inter comme en intra. Les prestations de formation font l'objet d'une facture devant être réglée dans le délai d'un mois à partir de la réception de la facture.

Dans le cadre des sessions intra, les frais de déplacement des intervenants sont pris en charge par l'établissement.

Non réalisation de la prestation de formation

Réseau Santé Qualité Risques se réserve le droit de ne pas ouvrir une session en fonction des effectifs inscrits (effectifs insuffisants).

En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires d'une convention de formation, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas d'annulation, moins d'un mois avant le début de la session, 30 % du montant des frais de formation seront dus à **Réseau Santé Qualité Risques**.

En cas de report à 14 jours calendaires ou moins du début de la session, 30% du montant des frais de formation seront dus à **Réseau Santé Qualité Risques**.

Cette pénalité n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'établissement et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA compétent.

En cas de renoncement par **Réseau Santé Qualité Risques** à l'exécution de la présente convention dans un délai de 2 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, **Réseau Santé Qualité Risques** s'engage à reprogrammer la formation dans les meilleurs délais et le cas échéant à prendre en charge les frais d'annulation sur justificatif.

Le Réseau Santé Qualité Risques (RSQR) Hauts-de-France propose différentes prestations à ses adhérents, parmi lesquelles figurent les accompagnements ou dispositifs d'appui.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un appui personnalisé proposé à la direction et aux professionnels de votre établissement :

- ◆ Autour d'une problématique particulière (ex : audit de bloc / formalisation des EPP / pertinence des soins),
- ◆ Pour préparer votre visite d'évaluation externe (Certification HAS, évaluation externe en ESSMS),
- ◆ Ou pour vous aider à lever vos réserves, recommandations et / ou obligations liées à cette visite externe.

Intérêt de la démarche

Bénéficiaire de l'expertise du Réseau, avoir un regard extérieur sur vos pratiques et organisations.

Qui intervient ?

Des membres de l'équipe opérationnelle du RSQR (ingénieurs qualité, médecin coordonnateur) ou des intervenants experts sur la problématique qui fait l'objet de l'accompagnement.

Comment ?

- Définition des objectifs institutionnels
- Réalisation d'un état des lieux : analyse des besoins ; évaluation du temps nécessaire
- Définition des pilotes au sein de l'établissement et modalités de pilotage
- Accompagnement effectif sur le terrain avec les acteurs impliqués dans la démarche. Aide à la formalisation et à la mise en place d'un plan d'actions d'amélioration avec les professionnels.

EN PRATIQUE

Tarifs

Les accompagnements constituent une prestation payante avec une grille de tarifs différenciés :
1250€ nets / jour tarif adhérent ou 1850€ nets / jour tarif non-adhérent.
Ils font l'objet d'un projet d'accompagnement et d'un devis préalable.

Le nombre et la fréquence des interventions nécessaires sont déterminés à l'occasion de la réalisation de l'état des lieux, en concertation avec la direction de l'établissement. Ces dispositions sont réajustables en cours d'accompagnement en accord avec l'établissement et en fonction des objectifs définis. Ne sont facturées que les journées d'accompagnement réalisées.

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous pour en discuter, pour demander un devis.

Blandine PLANCO : Chargée de mission pour la formation bplanco@rsqr-hdf.com

Présentation du Réseau Santé Qualité Risques des Hauts-de-France (RSQR)

Créé par et pour ses membres, le RSQR a pour objet de contribuer au développement du management par la qualité et la gestion des risques en santé.

Il s'appuie sur des principes forts :

- ◆ Apporter aux professionnels, services et établissements sanitaires et/ou médico-sociaux un appui opérationnel,
- ◆ Développer des expériences innovantes et des projets pilotes,
- ◆ Mutualiser et valoriser les expériences et expertises régionales,
- ◆ Garantir l'expertise des intervenants du réseau,
- ◆ Renforcer et partager la culture d'évaluation et de sécurité en santé,
- ◆ Intégrer l'utilisateur comme co-acteur de la qualité et la sécurité des soins.

Ces principes sont soutenus par la volonté du réseau de s'inscrire dans une démarche de proximité et de réponses aux besoins de ses membres.

A la tête du réseau : **Pauline Bailleul, responsable du RSQR** et le **Dr Christophe DECOENE, médecin coordonnateur du RSQR**

Adhérer au RSQR : Pourquoi ?

Les formations et accompagnements constituent une partie des prestations du RSQR, qui déploie par ailleurs de nombreux outils et services à destination de ses adhérents exclusivement. L'adhésion permet ainsi :

D'échanger, mettre en commun et construire des outils par le biais :

- ◆ Des groupes de travail
 - ◆ Des réunions de communauté de pratiques
 - ◆ Des SOS qualité
 - ◆ Des audits croisés inter établissements sur la prise en charge médicamenteuse
 - ◆ Des évaluations croisées inter établissement patients traceurs portant sur des secteurs définis
 - ◆ De la plateforme e-FORAP (EPP en ligne)
 - ◆ D'enquêtes
- => Ces prestations sont comprises dans l'adhésion et réservées aux établissements adhérents.

De s'informer via :

- ◆ La lettre d'actu du réseau
 - ◆ La lettre d'information
 - ◆ Les ressources documentaires
 - ◆ Le site Internet
- => Ces prestations sont comprises dans l'adhésion et réservées aux établissements adhérents.

De se former, trouver une expertise avec des tarifs préférentiels, grâce :

- ◆ Aux formations / DPC
 - ◆ Aux accompagnements
- => Ces prestations sont payantes avec une tarification différenciée adhérents / non-adhérents (Exception faite des formations du « Pack adhésion » qui sont gratuites et réservées aux adhérents).

Les missions de la structure régionale d'appui.

Outre ces prestations, le Réseau Santé Qualité Risques a été **nommé Structure Régionale d'Appui (SRA) par l'ARS Hauts de France** en novembre 2018. Dans ce cadre, le RSQR :

- ◆ Participe à des projets régionaux ainsi qu'au RRéVA (Réseau Régional de Vigilances et d'Appui)
- ◆ Est missionné pour travailler sur la culture sécurité et les événements indésirables associés aux soins, accompagner les professionnels dans leur démarche qualité / sécurité des soins et développer la pertinence des soins.

Pour ce faire, il propose :

- Des **rencontres régionales**,
- Des **formations** sur la Pertinence des soins / Culture sécurité / Démarche de gestion des risques en établissements médico-sociaux / Les outils de l'analyse des causes (ALARM, RMM, CREx) (⇒ p.7)

Et apporte - **à la demande de l'ARS** - aux établissements dont le contexte le justifie, **un appui opérationnel notamment relatif à l'analyse des événements indésirables graves associés aux soins (EIGAS)**.

Ces missions propres à la structure régionale d'appui et financées par l'ARS, bénéficient à l'ensemble des professionnels et établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Hauts de France, adhérents ou non-adhérents.

Qui contacter ?

- ◆ A la tête du réseau :
Pauline BAILLEUL, responsable du réseau, pbailleul@rsqr-hdf.com, tél. : 03 28 55 90 83
Dr Christophe DECOENE, coordinateur médical, cdecoene@rsqr-hdf.com, tél. : 03 59 61 17 28
- ◆ Pour adhérer : Contact@rsqr-hdf.com, 03 28 55 90 80
- ◆ Pour participer aux groupes de travail, aux réunions de communauté de pratiques, aux audits croisés inter établissements sur la prise en charge médicamenteuse, aux évaluations croisées inter établissement patients traceurs :
Laurine DUTOIT, ldutoit@rsqr-hdf.com, tél. : 03 59 61 17 25
Anne-Cécile GILQUIN, acgilquin@rsqr-hdf.com, tél. : 03 22 08 82 88 / 06 47 49 56 78
- ◆ Pour utiliser la plateforme e-FORAP (EPP en ligne) :
Laurine DUTOIT, ldutoit@rsqr-hdf.com, tél. : 03 59 61 17 25
- ◆ Pour diffuser un SOS qualité, recevoir la lettre d'actu du réseau et la lettre d'information, résoudre des problèmes de connexion au site internet, avoir accès aux ressources documentaires :
Laurence ALLAEYS : lallaey@rsqr-hdf.com, tél. : 03 28 55 90 82
- ◆ Pour répondre à vos questions sur le signalement des Événements Indésirables Graves (EIG) :
Odile MARAT, omar@rsqr-hdf.com, tél. : 03.22.08.82.78
- ◆ Pour vous renseigner sur les formations, mettre en place un accompagnement :
Blandine PLANCOQ : bplancq@rsqr-hdf.com, tél. 03 28 55 90 81

